

## **INFORMATIONS**



de la

# SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

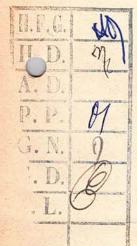
21, rue de Louvain, Bruxelles.

Bulletin édité par le SERVICE DE PRESSE ET DE DOCUMENTATION Tél. 13.18.70 — extensions 3013 et 3057.

92913

N° 71

Le 4 décembre 1956



### REPRODUCTION SOUHAITEE

Nouveau service-couchettes "SWISS - COUCHETTE".

Le grand succès rencontré par les voitures-couchettes de 2e classe, incorporées dans les trains internationaux vers l'Allemagne et l'Autriche, a incité la Société Nationale des Chemins de fer belges à étendre de plus en plus les services "Couchettes".

Il a été décidé de mettre en marche dès le 21 décembre prochain, en vue de la saison des sports d'hiver, une nouvelle voiture-couchettes à destination de la Suisse, la "Swiss-couchette".

Cette voiture directe assurera jusqu'au 9 mars 1957 chaque fin de semaine la liaison de nuit Ostende-Interlaken, suivant horaire ci-après:

### ALLER

Ostende	Dép.	17 h	00	vendredi
Bruxelles-N	. "	18 h	32	
Liège-Guil- lemins	.0	19 h	54	
Köln	"	22 h	54	
Bâle SBB	Arr.	7 h	59	Samedi
Bern	11	11 h	06	
Interlaken Ost	"	12 h	34	8

#### RETOUR

Interlaken Ost	Dép.	17 h 44	Samedi
Bern	11	19 h 10	
Bale SBB	11	21 h 50	
Köln	n	7 h 23	Dimanche
Liège-Guil- lemins	Arr.	10 h 12	
Bruxelles-N	"	11 h 17	
Ostende	ıı	12 h 58	

Le supplément couchette à ajouter au prix du billet ordinaire de 2e classe a été fixé à 115 francs seulement.

Tous renseignements peuvent être obtenus dans les gares et aux agences de voyages agréées.

<sup>(</sup>B) no 01-31/2 - 12 - 56 (170) S.